

Mouvement de personnel et demandes de congés 2025-2026

<ul style="list-style-type: none"> • Demande de congé sans traitement à temps plein ou partiel • Contrat de retraite progressive • Demande de congé sabbatique à traitement différé <p>(formulaire « Demande de congé » disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)</p>	Date limite : 29 avril 2025 à 16 h 30
<p>Demande de changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement (champs 3101 et 3120) (5-3.17.07 a)</p> <p>(formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)</p>	Date limite : 2 mai 2025 à 16 h 30
<p>Transmission des demandes acceptées de changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement (champs 3101 et 3120). (5-3.17.08)</p>	Date limite : 9 mai 2025
<p>Transmission de la liste des excédents d'effectifs du CSSMV (5-3.16 C)</p>	12 mai 2025
<p>Transmission de la liste prévisionnelle des besoins et des personnes versées au 1^{er} bassin d'affectation du CSSMV (5-3.17.09)</p>	13 mai 2025
<p>Demande de désistement (5-3.17.07 b)</p> <p>(formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)</p>	Date limite : 22 mai 2025
<p>Transmission de la liste finale des besoins et des personnes versées au 1^{er} bassin d'affectation du CSSMV (5-3.17.10)</p>	27 mai 2025
<p>Affectation des enseignants à une école à vocation particulière (5-3.17.10 4)</p>	22 au 26 mai 2025
<p>Rencontre d'information pour les excédents d'effectifs</p>	Au besoin, date et heure à confirmer
<p>1^{er} bassin d'affectation du CSSMV du secteur des jeunes</p> <p>(excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistement) (5-3.17.10.2)</p> <p>Tous les champs</p>	<p>29 mai 2025 à 16 h</p> <p>Par Teams</p>
<p>Séance d'affectation Éducation des adultes (11-2.06) (pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel)</p>	10 juin 2025
<p>Demande de retour à l'école d'origine (5-3.17.07 c)</p> <p>(formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)</p>	Date limite : 10 juin 2025 à 16 h 30
<p>Demande de mutation volontaire (5-3.17.07 d) E1 et E2</p> <p>(formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)</p>	Date limite : 10 juin 2025 à 16 h 30
<p>2^e bassin d'affectation du CSSMV (5-3.17.13) Mutations volontaires</p> <p>Séance d'affectation de juin par Teams</p> <p>Séance d'affectation d'août en ligne (sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)</p>	<p>16 juin 2025 à 16 h</p> <p>Du 6 août à partir de 16 h au 7 août 16 h</p>
<p>Bassin des E2</p>	25 juin 2025 (heure à confirmer)
<p>Séance d'affectation pour les enseignants sur la Liste de priorité A (tous les champs) (5-1.14.11)</p>	<p>2 juillet 2025</p> <p>Par Teams</p>
<p>Séance d'affectation pour les enseignants sur la Liste de priorité B (tous les champs) (5-1.14.11)</p>	<p>3 juillet 2025</p> <p>Par Teams</p>
<p>Séance d'affectation Éducation des adultes spécialité français langue seconde</p>	<p>7 août 2025 en PM (heure à confirmer)</p> <p>Par Teams</p>
<p>1^{er} bassin d'affectation du CSSMV du champ 3120 enseignants réguliers seulement (5-3.17.10.5)</p> <p>2^e bassin d'affectation du CSSMV du champ 3120 Mutations volontaires et Listes de priorité A et B</p>	<p>7 août 2025 en PM (heure à confirmer)</p> <p>Par Teams</p> <p>8 août 2025 en PM (heure à confirmer)</p> <p>Par Teams</p>
<p>Opération Grand V</p>	Début juillet (date à confirmer)

